



Arcueil, le 06/05/2013

Mr Olivier VERAN
Député de la 1^{ère} circonscription de l'Isère
Assemblée nationale
126 Rue de l'Université
75355 Paris 07 SP
overan@assemblee-nationale.fr

Lettre ouverte

Objet : Transmission potentielle des maladies vectorielles à tiques via les produits sanguins

Monsieur le Député,

Par décret du 11 mars, vous avez été chargé d'une mission sur la filière sang auprès de la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé.

Nous souhaitons vous faire part de nos inquiétudes concernant un point particulier portant sur la sécurité des produits sanguins. En effet, les maladies transmises par les tiques ont longtemps été sous-estimées par les politiques comme par les médecins, tant par leur gravité que par leur incidence. Non soignées, ces maladies ont persisté dans le corps de nombreux Français qui, malgré leurs symptômes plus ou moins graves et à cause du refus des de la plupart des médecins d'un diagnostic infectieux, ont souvent fait don de leur sang par ignorance.

La principale maladie invalidante transmise par les tiques est la borréliose ou maladie de Lyme. Mais il existe d'autres infections transmises par les tiques et fortement présentes sur le territoire français : les bartonelloses, les babésioses, l'ehrlichiose, les mycoplasmoses etc.

1. Maladie de Lyme

1.1. Présentation de la maladie

La maladie de Lyme, aussi appelée borréliose de Lyme, est une infection bactérienne transmise par les tiques. La bactérie responsable de cette maladie s'appelle *Borrelia* et comporte de nombreuses espèces : *Borrelia burgdorferi*, *Borrelia azfeli*, *Borrelia garinii*, etc.

La maladie évolue en trois stades :

1. au stade primaire, une grosse fatigue, un syndrome grippal accompagné de fièvre et/ou un érythème migrant (tache rouge au point de la piqûre de tique) peuvent être les premiers signes de la maladie ;
2. au stade secondaire, si la maladie n'a pas été soignée ou mal soignée, la bactérie envahit progressivement l'ensemble du corps et peut s'attaquer aux articulations (arthrites, arthralgies), aux nerfs (névralgies, paralysies), au cerveau (troubles cognitifs), au cœur (cardites), etc. ;
3. au stade tertiaire, les symptômes empirent et peuvent mimer la polyarthrite rhumatoïde, la sclérose en plaques, la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson, cardiopathies diverses, etc.

En raison de ces nombreux symptômes variés, la maladie de Lyme est souvent appelée par les experts la « grande imitatrice » ou encore la « maladie caméléon ».

2.2. Épidémiologie de la maladie

En 2007, en réponses aux questions écrites par différents députés, le gouvernement évoquait 6 712 cas de maladie de Lyme recensés entre 2002 et 2005 (soit environ 1 700 cas par an), puis avance les chiffres de 5 000 à 10 000 cas par an à partir de 2010. Pourtant, dès 2009, le réseau Sentinelles (INSERM/UPMC/INVS), qui recense tous les cas de borréliose de Lyme portés à sa connaissance, évoque 26 000 cas.

Cependant, ces chiffres sont sous-estimés. En effet, dans certaines régions, aucun cas n'est recensé par les médecins du Réseau.

D'autre part, pour toutes les études épidémiologiques, les directives de notification de cas imposent la présence d'un érythème migrant^{1 2}. Or, de nombreuses études ont prouvé que l'érythème n'est présent que dans environ la moitié des cas ; cela signifie donc qu'il existerait en réalité au moins le double de malades.

Selon notre estimation, il y aurait 65 000 nouveaux cas/an et 650 000 malades au total en France. Ces chiffres sont cohérents avec les statistiques relevées en Allemagne où les organismes de santé dénombrent sur leur territoire environ 80 000 nouveaux cas/an (source Institut Robert Koch) et un total de 800 000 malades (source : sécurité sociale allemande). Ainsi 1% de la population serait atteinte de cette maladie et donc, potentiellement, 1% des donneurs de sang.

1.2. Diagnostic

Le diagnostic de la maladie de Lyme est particulièrement difficile du fait de l'absence de tests fiables. Actuellement, en France, seule la sérologie est utilisée en routine. Or ce test ne détecte que 30% à 60% des malades. Il ne serait donc pas acceptable d'utiliser ce test pour dépister les donneurs de sang.

France Lyme estime qu'il est urgent qu'un test fiable de détection de la maladie de Lyme soit opérationnel tant pour le dépistage des malades que pour le dépistage des dons du sang, afin d'assurer la sécurité des produits sanguins.

PJ :

- Courrier adressé à Mme le Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, le 16/10/2012
- Réponse de son Chef de cabinet en date du 06/03/2013

1 Réseau Sentinelles (INSERM/UPMC/INVS) : <http://websenti.u707.jussieu.fr/sentiweb/?rub=22&mal=18>

2 INVS, Surveillance de la maladie de Lyme, Réseau Limousin : <http://www.invs.sante.fr/surveillance/lyme/lyme.pdf>

1.3. Traitement

Un malade de Lyme traité précocement dans sa phase primaire par antibiothérapie adaptée (dosage correct durant un minimum de 3 semaines) est généralement définitivement guéri. En revanche, dans ses phases tardives, la maladie nécessite plusieurs mois voire plusieurs années de multi-antibiothérapie. Or ces multi-antibiothérapies sont interdites en France.

Il est donc crucial de détecter au plus tôt la maladie de Lyme et de mettre en œuvre des procédures efficaces afin de réduire le risque de transmission lors d'un don de sang total, de plaquettes, de plasma ou de sang placentaire.

Cf. pièces jointes.

Nota : un vaccin est disponible pour les chiens (mais pas pour les humains !).

2. Bartonelloses

Il existe plus d'une trentaine d'espèces de bartonelles. Les symptômes sont relativement similaires à ceux de la maladie de Lyme : arthrite, problèmes dermatologiques, angoisses etc.

Selon les spécialistes des maladies à tiques, Français ou internationaux, les bartonelloses seraient plus fréquentes sur le territoire français que la maladie de Lyme. Cependant, aucune épidémiologie n'existe pour étayer les propos des médecins confrontés aux malades.

Concernant le diagnostic, ne sont disponibles que 2 tests sanguins correspondants à 2 espèces (*B. quintana* et *B. henselae*)...

Les bartonelloses sont souvent une co-infection de la maladie de Lyme et deviennent alors un facteur aggravant.

3. Babésioses ou piroplasmoses

Les babésioses sont généralement bénignes pour l'homme provoquant des anémies chroniques modérées. Cependant, elles peuvent s'avérer mortelles dans des cas particuliers (splénectomie, immunodépression...) par anémie hémolytique.

A notre connaissance, l'épidémiologie des babésioses n'a jamais été véritablement analysée pour les humains. En revanche, la piroplasmose étant mortelle pour les chiens, les données les plus fiables proviennent des vétérinaires : tous les ans, environ 400 000 chiens sont contaminés par une babésiose. On peut donc estimer que les babésioses sont très fréquentes, y compris chez les humains.

Nota : un vaccin contre les formes aiguës est disponible pour les animaux (mais pas pour les humains !).

Les tests de diagnostic et de dépistage ne sont guère plus fiables que ceux des bartonelloses du fait de la multiplicité des espèces de *babesia*.

Les babésioses sont souvent une co-infection de la maladie de Lyme et deviennent alors un facteur aggravant.

4. Virus de l'encéphalite à tique

Ce virus, depuis longtemps endémique en Sibérie, a migré vers l'ouest de l'Europe et est désormais présent aux frontières franco-allemande et franco-suisse. Sa pandémie s'étend et il est quasi certain que ce virus qui a un taux de mortalité important fera son apparition cette année ou l'année prochaine en France.

Nota : un vaccin est disponible pour les humains.

5. Conclusion

Les tiques transmettent de nombreuses maladies handicapantes (maladie de Lyme...), parfois mortelles. Plus d'1% de la population est infectée par une maladie à tique. Or, la plupart des personnes porteuses de la *borrelia* l'ignore en raison des tests sanguins peu fiables et d'un déni fortement répandu parmi les médecins affirmant que leur patient n'est pas atteint d'une infection, mais d'un syndrome post-Lyme, d'une fatigue passagère, d'une dépression, d'une spasmophilie, de rhumatismes sans gravité, de fibromyalgie, etc.

Or, actuellement, aucun test n'est pratiqué sur les dons de sang. De plus, il n'a jamais été démontré que les traitements actuels des produits labiles permettent une élimination de ces agents infectieux. Il en est de même pour les médicaments dérivés sanguins.

Ainsi, dans le cadre de votre mission auprès de Mme la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, **il nous paraît indispensable que vous examiniez la transmission potentielle des maladies vectorielles à tiques aux receveurs de l'ensemble de la filière sang.**

Nous nous tenons à votre entière disposition pour tout entretien éventuel.

En vous remerciant d'avance pour l'intérêt que vous porterez à notre courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Anne JOURDAN

Présidente de l'association France Lyme



PJ :

- Courrier adressé à Mme le Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, le 16/10/2012
- Réponse de son Chef de cabinet en date du 06/03/2013

Copies :

EFS

Pr Pierre Tiberghien
20, avenue du Stade de France
93218 La Plaine Saint-Denis

LFB

Christian Béchon
3, avenue des Tropiques
B.P. 40305
91958 Courtabœuf Cedex

ASSOCIATION FRANCE LYME

BP 100496 / Arcueil – 94410 LA POSTE ARCUEIL PDC
courriel : contact@francelyme.fr • web : www.francelyme.fr

INTS

Pr Jean-Paul Vernant
6 rue Alexandre Cabanel
75739 Paris cedex 15

ANSM

Dominique Maraninchi
143/147, boulevard Anatole France
93285 Saint Denis cedex

Annexe ::**Questions aux gouvernements sur les maladies à tiques (liste non exhaustive) :**

Date de parution de la question au JO	N° de question	Député à l'origine de la question	Date de parution de la réponse au JO
25/09/2007	5 319	Hervé MARITON	07/10/2008
28/10/2008	33 987	Nicolas DUPONT-AIGNAN	24/08/2010
16/12/2008	38 187	François VANNSON	02/02/2010
04/05/2010	1 051	François VANNSON	12/05/2012
10/04/2012	131 830	Jean-Philippe MAURER	Sans réponse pour cause de fin de mandat
17/07/2012	1 228	François VANNSON	06/11/2012